



Saint-Denis, 11 juillet 2026

Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Chers amis de Seine-Saint-Denis,

Alors que la loi sur la fin de vie sera à nouveau présentée à l'Assemblée nationale ce mercredi 15 juillet, il me paraît important de prendre la parole. Evêque de Saint-Denis depuis 18 mois, j'ai commencé à parcourir notre département à l'écoute des habitants, catholiques ou non, découvrant de nombreux lieux d'humanité qui comptent sur notre territoire.

Dans le contexte législatif national, je souhaite partager avec vous quelques remarques venues du terrain. Qu'ai-je ressenti au fil de ces premières rencontres en Seine-Saint-Denis ?

Admiration pour les soignants des services psychiatriques soutenant des malades qui peinent tant à garder goût à la vie. Sans cesse, les inviter à faire un pas de plus, malgré les combats et les nuits intérieures...

Reconnaissance envers les enseignants engagés dans la prévention du suicide auprès de nos jeunes, trop souvent en mal-être. D'une façon comparable, je pense aux personnels de l'Administration pénitentiaire que je connais bien : de nuit, de jour, ils veillent particulièrement sur les détenus tentés de mettre fin à leur jour.

Gratitude immense pour les équipes de soins palliatifs de nos hôpitaux publics. Ces derniers jours encore, visitant dans la peine un ami à Saint-Denis, je fus ébloui par la délicatesse de ces équipes, leur douceur envers lui, leur regard d'espérance qui réveillait la sienne.

Émerveillement pour les personnels travaillant auprès des personnes âgées, les encourageant, leur manifestant de l'affection lorsque la journée est longue, lorsqu'on peine à trouver encore sens à sa vie. Je veux saluer tout spécialement l'engagement des Petites sœurs des pauvres de Saint-Denis qui depuis 150 ans prennent soin des plus démunis de la ville, à leurs côtés jusqu'à leur dernier souffle. Ces Petites sœurs qui aujourd'hui envisagent leur départ de Saint-Denis et de France si la loi était votée...

Merci à vous tous, professionnels et bénévoles, qui entretenez la flamme vacillante de la vie et de l'humanité. Merci pour votre attention, vos encouragements, votre présence fraternelle : jour après jour, vous redonnez l'envie d'avancer.

Face à la grande souffrance, les chemins du soin palliatif et de l'accompagnement offrent clairement la réponse la plus humaine, la plus digne. Nous pouvons relever ce défi ! A l'inverse, ouvrir la possibilité de donner la mort par le suicide assisté est, comme beaucoup l'ont dit, une rupture anthropologique sombre et vertigineuse pour toute notre société. Il est encore temps de rejeter cette voie en ne votant pas cette loi.

Mon appel est situé. Il vient d'un territoire spécifique : la Seine-Saint-Denis.

Cet appel vient du département le plus pauvre de France métropolitaine. Or il est certain que les pauvres seront les premiers à demander l'euthanasie, car ils ne voudront pas être à la charge de leurs enfants et petits-enfants, eux-mêmes en précarité. Sans faire de bruit, discrètement, les pauvres demanderont à partir et seront les premières victimes.

Cet appel vient du département de France marqué par la plus grande diversité religieuse. Or, je l'entends beaucoup, pour nos compatriotes habités par une confession de foi, cette loi légalisant l'euthanasie est inconcevable. Pour nous catholiques, bien sûr. Le Pape Léon XIV venant en France et à Saint-Denis fin septembre nous rappellera sûrement l'importance du respect de la vie. Mais pour les autres croyants aussi. Je veux ainsi remercier M. Christian Krieger, Président de la Fédération protestante de France, les évêques orthodoxes de France, M. Chems-Eddine Mohamed Hafiz, Recteur de la grande mosquée de Paris, M. Haïm Korsia, Grand rabbin de France pour leurs positions : tous ont émis de grandes réserves ou une nette opposition à cette loi. Insistons : en Seine-Saint-Denis où beaucoup d'entre nous croyons en Dieu, la sagesse de ces derniers fait autorité, leur voix est écoutée.

Nos cités populaires, en Seine-Saint-Denis comme partout en France, sont souvent si fières d'être des terres de fraternité et de souci des plus fragiles. En refusant avec courage de voter cette loi, soyons à la hauteur de ce qui anime et fait vibrer nos quartiers : le respect de toutes vies et de toute la vie.

Bien respectueusement,

+ EG-NT

+ Etienne Guillet
Evêque de Saint-Denis-en-France

Evêché de Saint-Denis-en-France

16, boulevard Jules Guesde – 93 2000 Saint-Denis – 01 48 20 35 01 – eveche93@saint-denis.catholique.fr